

cndp

Commission particulière  
du débat public  
Liaison Castres-Toulouse

## LES CAHIERS D'ACTEURS

N°36  
JANV. 2010

## Pour les salariés, investir est une urgence

*Section locale UNSA de Castres  
Maison des associations  
Place du 1<sup>er</sup> mai  
81100 Castres.  
Tél : 06 76 51 53 40  
Mail : pierre.luesma@wanadoo.fr*

*L'UNSA est un syndicat  
interprofessionnel qui syndique  
les salariés du secteur privé et  
du public.*

*Créée en février 1993 sur les  
valeurs républicaines de laïcité,  
de démocratie de solidarité,  
de liberté, d'humanisme et  
de justice sociale elle compte  
aujourd'hui près de 360000  
adhérents.*

*L'UNSA est acteur du débat  
démocratique au service du  
progrès social durable, dans une  
Europe sociale.*

*L'UNSA lutte contre toutes les  
formes d'exclusion.  
Elle défend donc l'emploi et le  
service public.*

Nous n'avons pas choisi les termes du débat public qui nous est aujourd'hui proposé.

Concernant la mise en concession nous rappelons notre préférence pour la réalisation de ce projet, reconnu Grande Liaison Routière du Territoire (GLAT), sur crédits budgétaires d'état.

Les premières études de mise à 2x2 voies remontant aux années 1990, notre territoire, nos salariés, subissent un **désavantage compétitif** tel, que force est de constater **qu'il y a urgence à investir.**

Si l'on s'en tient au calendrier de la DREAL notre désavantage cesserait aux alentours de 2025 et le dernier tronçon PUYLAURENS-VERFEIL au rythme de financement actuel ne verrait le jour qu'en 2050.

Au regard du retard pris et de l'urgence du contexte économique et social la mise en concession s'impose comme une solution certes plus rapide, mais plus coûteuse que le simple impôt.

**L'UNSA au regard des enjeux pour les salariés s'inscrit donc dans le débat, apporte sa contribution, ses propositions et avis au service de l'emploi, premier rempart contre l'exclusion. Nous avons choisi de développer les thèmes suivants :**

- Le contexte local de l'emploi
- L'environnement économique mondial
- Les acteurs du développement
- Le développement durable et maîtrisé du territoire
- Préserver les hommes, éviter l'exclusion.



## Le contexte local de l'emploi :

**Fin 2009, le département du Tarn compte près de 28 000 sans emplois.**

**Fin 2009, le bassin CASTRES MAZAMET c'est 10,3% de chômeurs.**

Bien qu'ayant perdu 11 000 emplois en 20 ans le solde négatif n'est aujourd'hui que de 2 000 emplois.

Ceci démontre la volonté de tous les acteurs de développer de nouvelles implantations, d'innover malgré l'absence d'un investissement routier structurant.

A ce jour, le bassin d'emploi compte 150 000 habitants et environ 60 000 emplois. Il compte aussi 28 800 enfants scolarisés et 1 360 étudiants.

Les temps ont changé et l'économie s'est mondialisée et à défaut d'un solde migratoire significatif son avenir passe par une meilleure attractivité qui ne peut être que renforcée par une meilleure accessibilité routière.

Sans cet investissement le bassin d'emploi, ses générations futures risquent fort de participer à la migration vers Toulouse.

Notre bassin sans offre d'emplois nouveaux, car non attractif, contribuera alors à l'hypertrophie de notre métropole.

L'UNSA est convaincu que nous devons jouer un rôle de pôle d'équilibre.

Sans investissement nous ne pourrions tenter notre chance dans le concert de la compétition des territoires.

**Une liaison routière moderne et rapidement mise en œuvre participera au désenclavement de notre bassin d'emploi et à l'équilibre régional. Sans celle-ci, il est sûr que l'avenir ne sera pas radieux ... pour l'emploi.**

## Le contexte mondial :

Le rapport du BIT (bureau international du travail) intitulé «[Le travail dans le monde 2009](#)» indique que dans les pays dont le PIB par habitant est élevé, l'emploi ne devrait pas retrouver son niveau antérieur à la crise avant 2013, tant que des mesures plus décisives ne sont pas prises pour stimuler la création d'emplois.

Le rapport constate que des millions de travailleurs ont été maintenus à leur poste grâce au soutien des pouvoirs publics, et ce, au prix d'une réduction de leur temps de travail, de mesures de chômage partiel ou de travail à temps partiel.

Enfin le BIT prévient qu'environ cinq millions de travailleurs risquent de perdre leur emploi dans les 51 pays analysés si les gouvernements retirent leur soutien ou si la reprise économique n'est pas assez vigoureuse. Quant aux entrants sur le marché du travail, notamment les femmes et les jeunes, qui rencontrent déjà des difficultés majeures d'insertion, ils seront confrontés aux risques d'exclusion du marché du travail ou de déqualification.

**Nous voilà avertis.**

**37 Kilomètres c'est l'effort, l'impulsion susceptible de recréer la confiance, stimuler la création d'emplois dans notre territoire.**

**Dans 15 à 30 ans l'histoire sera passée par là, les 37 kilomètres auront pesé lourd en termes d'aménagement régional et d'emploi.**



## Les acteurs du développement économique :

- Il s'agit des 7 100 établissements de l'industrie, du commerce et des services. Certains sont de taille nationale ou même internationale.

Les entreprises du granit, du bois, des salaisons, les abattoirs, l'automobile, la chimie (médicaments et cosmétiques) génèrent de gros volumes à transporter.

- Il s'agit aussi de la capacité des salariés de ce territoire et de leurs organisations à anticiper, accompagner les changements.

Pour mémoire la première maison pour l'emploi de Midi-Pyrénées a vu le jour à Castres.

A partir de 1986 s'est développé un pôle technologique d'enseignement supérieur et de recherche.

Des formations à Bac+5 concernant plus particulièrement la chimie et l'environnement, le numérique et la santé ont ainsi vu le jour.

Nombre de militaires du 8<sup>ème</sup> RPIMA souhaitent, une fois leur contrat honoré, mettre leurs compétences, leur technicité au service du territoire et s'installer quand l'offre d'emploi le permet.

Dès 1993, parmi les premiers en France, l'agglomération s'est dotée d'une plate-forme numérique et d'un réseau métropolitain en fibre optique. Ce réseau via un téléport est connecté aux réseaux internationaux. De gros opérateurs se sont installés. Environ 500 emplois ont ainsi vu le jour générant ainsi de l'activité.

**Malheureusement, le bloc de granit n'est pas encore transportable par fibre optique et la bonne volonté des acteurs ne suffira pas à remplacer une liaison routière digne du progrès technologique et en mesure de nous connecter avec les principaux axes autoroutiers régionaux et internationaux.**

## Le développement durable et maîtrisé du territoire :

Les acteurs institutionnels, administratifs et politiques se sont fortement mobilisés. Ainsi les SCOT ont vu le jour et s'opérationnalisent.

Ils garantissent un développement maîtrisé et visent la durabilité de celui-ci.

La consommation d'espaces est ainsi maîtrisée tant pour l'habitat que pour les zones d'activité. Il est ainsi possible de prévoir les espaces nécessaires à une véritable multi-modalité des différents modes de transports et de passer du théorique à l'opérationnel.

Les démarches innovantes de mise en place de trames vertes et bleues afin de maintenir les continuums écologiques sont en cours sur le territoire.

A l'instar du SCOT du Pays d'Audan, nous souhaitons qu'il en soit de même sur les territoires traversés par la future 2x2 voies.

L'objectif de maintien des activités agricoles s'inscrit parfaitement dans le cadre d'un SCOT. L'UNSA souhaite que la mise en 2x2 voies soit l'occasion de saisir les opportunités de réorganisations foncières agricoles en concertation avec les propriétaires concernés.



Se pose le problème du mitage rural alors que 4 000 logements seraient vacants d'après les professionnels de l'immobilier sur l'agglomération Castres Mazamet.

L'UNSA se prononce contre un développement anarchique de l'habitat qui résulterait d'un effet d'aubaine induit par les dessertes de la mise à 2x2 voies.

Pour éviter cela il est nécessaire de limiter les sorties entre Castres et Toulouse afin de structurer et conforter l'existant.

**L'autoroute semble la solution la plus adaptée à la réalisation de ces objectifs.**

Il n'interfère pas avec les voies existantes tout en les rendant à leur rôle de voies de desserte et de liaison de proximité. De ce fait, ces voies sont plus sécurisées vu la baisse de trafic et génèrent moins de nuisances sonores.

Enfin la mise à l'étude d'une voie autoroutière prend mieux en compte le traitement des effluents et des eaux de ruissellement sur une emprise territoriale bien définie.

## Préserver les hommes, éviter l'exclusion :

La sécurité qu'apporte une autoroute n'est plus à démontrer.

**La réalisation de ce chantier devra être exemplaire en matière sociale.**

Pour notre organisation la mise en œuvre d'un plan de formation à l'emploi, la réservation en priorité de chantiers aux entreprises locales et la mise en place d'un plan de reclassement à l'achèvement des travaux nous semblent incontournables.

**Cette voie ne peut et ne doit devenir source d'exclusion sur critères financiers.**

Et si une subvention d'équilibre est sollicitée ce qui n'est pas certain, nous précisons qu'elle n'est qu'un juste rattrapage des retards et du préjudice subis par les acteurs de ce territoire.

Elle doit être marquée du sceau des solidarités nationales et territoriales.

L'UNSA propose que dès la mise en place de l'appel d'offre soit créée une commission dans laquelle les salarié(e)s seraient représenté(e)s afin d'examiner le développement de formules de tarification économiquement acceptables à l'exemple de ce qui s'est déjà fait en Haute-Garonne dans le cadre de l'opération ZAP 31.

**« L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. » J. Jaurès.**

